

# GUIDE du **LECTEUR**



Alban, Teilhet et Villefranche d'Albigeois

# le RESEAU



Les médiathèques : des espaces de proximité à vivre, des lieux de rencontre et de partage, d'évasion et d'apprentissage pour tous les âges, tous les goûts et seulement à quelques pas de chez vous.

Des bibliothécaires attentives et passionnées vous accueillent, vous accompagnent dans vos recherches, vous conseillent.

## LES AVANTAGES DU RESEAU

- une amplitude horaire plus étendue
- une libre circulation des documents et du public
- une carte unique avec retours et emprunts dans toutes les médiathèques
- un catalogue collectif : plus de choix, une offre culturelle plus riche de livres, CD, livres audio, partitions, revues, DVD
- des animations

## ESPACE MULTIMEDIA

Pour les adhérents, des ordinateurs sont à disposition pour :

- consulter le catalogue en ligne pour vos recherches
- utiliser les outils de bureautique
- surfer sur Internet

## TARIFS

Famille Communauté des Communes

des Monts d'Alban et du Villefranchois

1 an 10 €

Famille hors Communauté de Communes

1 an 15 €

Individuel

1 mois 5 € +

caution 20 €

## LES DONS

Vous pouvez faire don des livres que vous ne vous lisez plus au réseau des médiathèques. L'ensemble des dons est réceptionné à l'accueil de la médiathèque de Villefranche d'Albigeois et permet aux structures de renouveler leurs ouvrages pour proposer toujours plus de nouveautés aux lecteurs. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des dons, rendez-vous sur notre site internet, dans l'onglet médiathèques et téléchargez le document «Charte des dons».



# comment S'INSCRIRE



L'accès aux médiathèques et la consultation sur place sont libres et gratuits. Inscrivez-vous pour emprunter des documents et utiliser les postes multimédia/Internet.

## LA CARTE DE LECTEUR

Pour l'obtenir, rendez-vous dans l'une des médiathèques du réseau.

Il vous faudra :

- remplir une fiche d'inscription et prendre connaissance du règlement intérieur disponible dans l'onglet «médiathèques» du site internet
- présenter 1 pièce d'identité et 1 justificatif de domicile (facture datant de moins de 3 mois).

Pour les mineurs, l'inscription ne peut se faire qu'avec l'autorisation des parents ou du responsable légal. L'inscription est familiale.

Une carte de lecteur individuelle sera remise à chaque membre de la famille.





# comment EMPRUNTER

La durée du prêt est de 3 semaines.

Avec votre carte de lecteur, vous pouvez emprunter :

**Adulte** : 10 documents (livres, revues, CD, livres audios, partitions, 2 DVD maximum) dont 1 nouveauté

**Enfant** : 10 documents (livres, revues, CD, livres audios, partitions) dont 1 nouveauté

Vous pouvez aussi demander à faire venir un document qui se trouve dans une autre médiathèque. Un système de navette acheminera les documents.

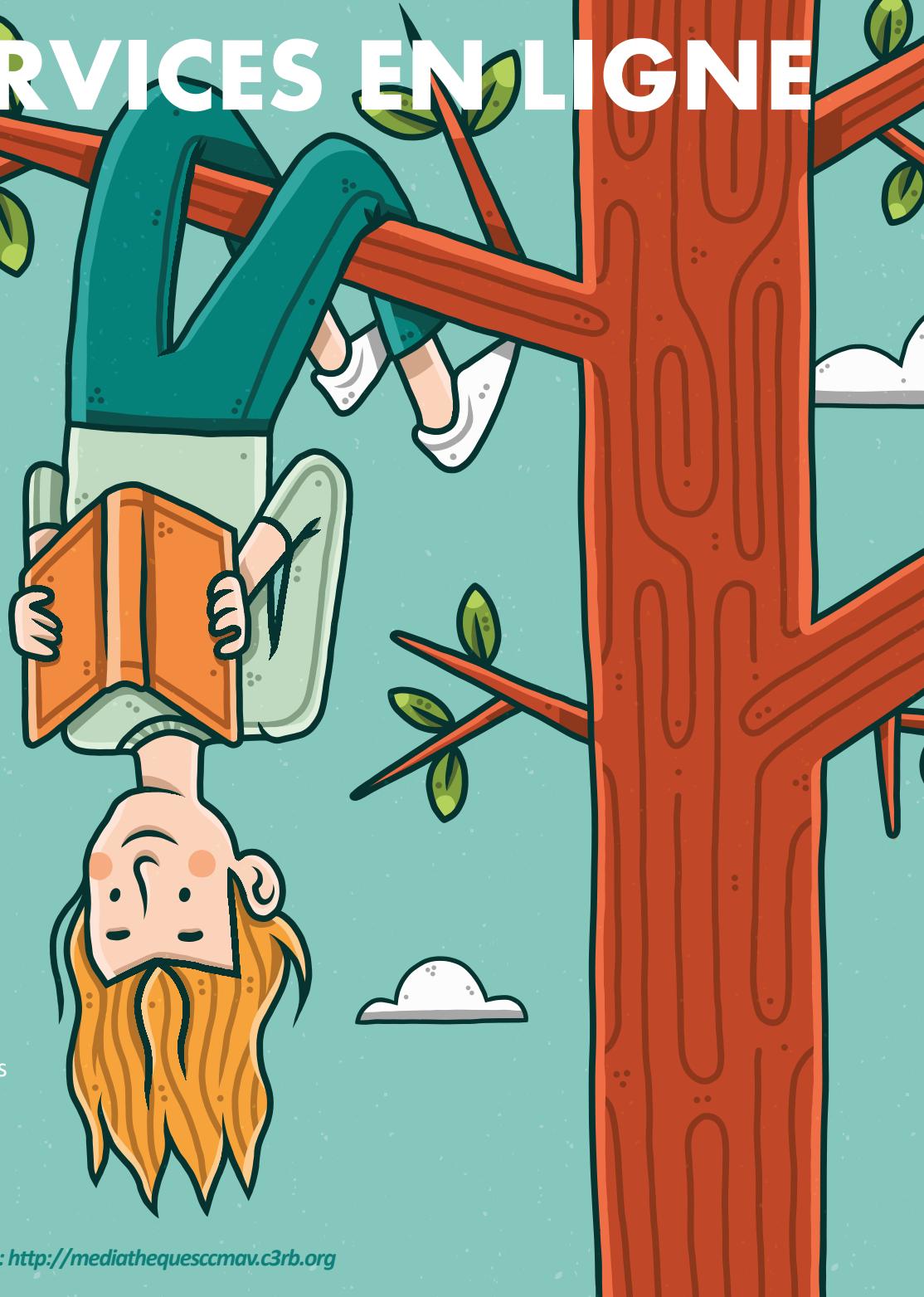
## DOCUMENT EMPRUNTÉ ICI, RENDU AILLEURS !

Retournez les documents où vous le souhaitez dans le réseau : des boîtes de retour sont accessibles dans chaque médiathèque en dehors des heures d'ouverture.  
Tout livre perdu devra être remplacé ou remboursé.

# *les* SERVICES EN LIGNE

**AVEC INTERNET,  
DEPUIS VOTRE  
DOMICILE VOUS  
POUVEZ :**

- Vous inscrire en vous rendant sur l'espace « Mon compte ». Rentrez ensuite votre numéro de carte adhérent et votre date de naissance : vous voilà sur votre compte personnel !
- Consulter le catalogue du réseau des médiathèques (accessible à tous)
- Consulter la liste de vos prêts en cours, effectuer une prolongation en un clic, réserver un document (vous recevrez un courriel lorsqu'il sera disponible), etc.
- Profiter des ressources numériques gratuites proposées par le Département. Plus d'informations sur [www.mediatheque.tarn.fr](http://mediathequesccmav.c3rb.org)



# *actions* **CULTURELLES**

Le réseau des médiathèques de la Communauté de Communes propose des **animations variées pour les petits et les grands** de manière régulière ou ponctuelle.

## **UNE MULTITUDE D'ANIMATIONS**

telles que des expositions, rencontres d'auteurs, rencontres jeux de société (A vous 2 jouer), spectacles, projections (Cinékids), conférences, ateliers, festivals (contes et cinéma en balade), etc.

Le réseau organise également chaque année une grande vente de livres afin de permettre aux particuliers de profiter de prix attractifs tout en contribuant au renouvellement des ouvrages proposés par les médiathèques.

## **L'AGENDA DES ANIMATIONS DANS VOTRE BOITE E-MAIL**

Envie de ne rien rater ? Abonnez-vous à la lettre bi-mensuelle et recevez, toutes les deux semaines, l'essentiel des manifestations du territoire par e-mail ! Rendez-vous dans la rubrique «agenda» du site internet de la CCMAV pour vous abonner.



*horaires*

# D'OUVERTURE

## MEDIATHEQUE D'ALBAN

Lundi : 14h - 17h15  
Mardi : 10h - 12h15  
Mercredi : 10h - 12h  
13h30 - 17h30  
Vendredi : 16h - 18h30  
Samedi : 10h - 12h

1 rue du Sénateur Boulanan  
81250 ALBAN  
05 63 55 27 83

## MEDIATHEQUE DE TEILLET

Lundi :  
13h30 - 17h30  
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :  
13h30 - 16h30

7 place de la Mairie  
81120 Teillet  
05 63 45 18 60

## MEDIATHEQUE JEAN JAURES

Mardi : 16h - 18h  
Mercredi : 10h - 12h  
14h - 18h  
Vendredi : 14h - 18h30  
Samedi : 14h - 17h30

13 Avenue de Mouzieys  
81430 Villefranche d'Albigeois  
05 63 55 26 62



[mediatheques@ccmav.fr](mailto:mediatheques@ccmav.fr)



Poësie  
**Médiathèques**  
ALBAN VILLEFRANCHE D'ALBigeois CAILLET  
Monts l'Alban et Villefrançais  
Communauté de Communes

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**TARN**  
MÉDIATHÈQUE  
DÉPARTEMENTALE